

#SISM2020 - 16-29 mars 2020 : Santé mentale et discriminations : l'Unafam s'engage



La 31^{ème} édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) se déroulera dans toute la France du 16 au 29 mars 2020. Elles auront pour thème « Santé mentale et discriminations ». Une thématique qui permettra d'aborder 2 axes : les discriminations comme facteurs de risque pour la santé mentale et les discriminations envers les personnes concernées par les troubles psychiques

Grâce à l'engagement de ses 2000 bénévoles très actifs pendant ces SISM, l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) organise à cette occasion de nombreuses manifestations dans toute la France, seule ou en coopération avec ses partenaires dans des collectifs SISM locaux. Ces événements qui viennent renforcer le travail de fond de l'association sur la question de la lutte contre la stigmatisation et les discriminations des personnes malades et/ou handicapées psychiques.

La discrimination et ses effets désastreux sur la santé mentale

Au niveau juridique, les discriminations désignent des **inégalités de traitement** visant une personne ou un groupe, fondées sur l'un des critères définis par la loi, tels que l'origine, le genre, l'état de santé ou le handicap¹. Ces inégalités entraînent des préjudices dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi, de la justice ou dans l'accès à un bien ou un service comme la santé. Elles peuvent être réprimées par la loi.

Ces discriminations engendrent de la souffrance psychique. Elles impactent la santé mentale des personnes touchées, pouvant générer des troubles nécessitant des soins médicaux.

Pratiques discriminatoires : les personnes vivant avec des troubles psychiques en première ligne

Par ailleurs, l'Unafam le constate tous les jours, les personnes concernées par des troubles psychiques font face à des pratiques discriminatoires², en raison de leur état de santé (mentale) avéré ou présumé. **Les répercussions sont notables :**

- ▶ sur l'accès aux (et le maintien dans les) soins psychiques et somatiques : manque d'information, non-remboursement des actes, retard d'accès aux soins et aux examens, voire refus de soins, etc.
- ▶ sur la vie sociale : chômage, difficultés de logement, marginalisation, harcèlement, etc.
- ▶ sur l'équilibre psychique : baisse de l'estime de soi, auto-stigmatisation, culpabilité, stress, isolement, etc.

Les discriminations influent fortement sur le poids du tabou qui règne autour de la santé mentale : la honte ainsi engendrée retarde le diagnostic et éloigne les personnes du système de soin. Enfin, les conséquences des discriminations touchent aussi, par capillarité, **l'entourage des personnes concernées ainsi que les professionnels de la santé mentale.**

Marie-Jeanne Richard, présidente de l'Unafam, le rappelle : « **Les personnes vivant avec des troubles psychiques sont juste des personnes citoyennes faisant face à une inégalité de destin. Pourtant, la défense de leurs droits est un combat de chaque instant. On le voit notamment dans le cas de la reconnaissance du handicap psychique : bien qu'inscrite dans la loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », elle est encore loin d'être une réalité. Ressources, logement, protections juridiques, compensation du handicap... l'Unafam est vigilante, exigeante sur l'application effective des textes et la prise en compte du handicap psychique à sa juste place.** »

Le programme des événements SISM Unafam est consultable sur notre site Internet :
<https://www.unafam.org/nos-actions/semaines-d-information-sur-la-sante-mentale>

CONTACT PRESSE NATIONAL

Elsa Ansquer, Responsable communication
elsa.ansquer@unafam.org / 01 53 06 30 92



[@unafam.official](https://www.facebook.com/unafam.official)



[@Unafam](https://twitter.com/Unafam)

¹Liste exhaustive des critères sur le site du Défenseur des Droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

¹ [Etude Indigo, CCOMS](#), qui quantifie la discrimination vécue du fait d'un diagnostic de schizophrénie